

Fiche d'instruction n°46

Direction

Départementale

des Territoires
Dordogne

Cité administrative

Rue du 26^e régiment
d'Infanterie

24024 PÉRIGUEUX cedex
Tél : 05.53.45.56.00

Périgueux, le 27 octobre 2021

Anaïs ESCAVI de Cockborne

Paysagiste-Conseil de l'État

Benoît ENGEL

Architecte-Conseil de l'État

Objet : Commune de Montpon

Centrale photovoltaïque Le Pardoulet

Luxel

Demandeur(s) : Valérie Bousquet

Suite donnée par le demandeur :



Terrain de 4,7 ha, 2,3 ha de panneaux, raccordement à 4,5 km.

Situation :

Site qui semble avoir été chahuté par le passé, monticules et zones humides. Ancienne décharge ? Stockage de matériaux ? Seul le passé de carrière est évoqué. La nature du remblai n'est pas précisé. Il est indiqué qu'aucune pollution n'est avérée. Le lit mineur de l'Isle est tout proche.

Le choix du site conforte la doctrine départementale, sur le réemploi de terres artificialisées et non agricoles.

Les zones humides, support d'un signalétique pédagogique du syndicat de rivière, sont préservées.

Remarques sur le projet présenté :

Un peu d'aménité est à rechercher dans le traitement de la lisière avec une zone de régénération spontanée à mettre en place entre les chemins et les clôtures, sur une largeur d'au moins 5m. Nul besoin de planter, mais mettre en place les conditions pour cette reconquête naturelle et son maintien.

Choix des teintes. Le gris moyen est à préférer, tant pour les clôtures (galva brute) que pour les bâtiments, car il s'intègre en toute saison, là où le vert olive est peu intégré en hiver ou lorsque l'herbe sèche en été et le ton pierre trop visible et lumineux.

Nous émettons un avis favorable au projet, sous réserve de la prise en compte des remarques énoncées plus haut.